

**Formation
financée
et rémunérée***

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

RNCP38093 - Certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE - Date de l'enregistrement : 01-01-2024



Pré-requis

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) ou d'un niveau seconde, demandeur d'emploi, salarié(e), étudiant(e), apprenti(e), vous êtes éligible à la formation.

Pour être admis, vous devez nous transmettre votre dossier de candidature et participer à un entretien de recrutement.



L'objectif

Le BPREA est une formation qui permet d'acquérir de solides compétences pour assurer la gestion d'une exploitation agricole

- Conduite technique des productions animales (lait, viande, volaille...)
- Conduite technique des productions végétales (céréales, oléagineux, fourragères ...)
- Gestion économique et financière d'une exploitation
- Acquisition des savoir-faire pratiques



Les + de la formation

Ce diplôme confère la capacité professionnelle agricole et permet la mobilisation des aides à l'installation

- Un accompagnement individualisé
- Des visites professionnelles et études de cas concrets
- Interventions des professionnels



Suite de parcours et débouchés

- Exploitant(e) agricole
- Salarié(e) agricole hautement qualifié
- Technicien(ne) d'Organisation Professionnelle Agricole



Contact recrutement :
recrutement@alpa-is4a.fr
06 37 42 28 02



Référent handicap / mobilité :
referent-hm@alpa-is4a.fr
06 37 42 28 02



ALPA
2 Les Noires Terres
54740 Haroué
03 83 52 53 00



Pour plus d'infos,
rendez-vous sur notre site :
www.alpa-is4a.fr



Voie de formation :

- Formation en alternance en 2 ans (1200 h de cours et 15 jours/mois en entreprise)
- Formation continue pour adulte en 10 mois (1147 h de cours et 8 semaines de stage)

Financement :

- Formation financée et rémunérée par les OPCO pour les apprentis.
- Formation financée et rémunérée par le Conseil Régional Grand Est pour les demandeurs d'emploi.

Equivalences / Passerelles :

nous consulter



Une des principales évolutions du métier de responsable d'entreprise agricole réside dans l'introduction de finalités agroécologiques dans l'activité agricole.

L'agroécologie est vue comme un ensemble de pratiques agricoles qui permettent de préserver les ressources, de réduire l'érosion et le travail du sol, d'augmenter la fertilité des sols, d'accroître la biodiversité fonctionnelle, de favoriser la diversité génétique, d'accroître l'autonomie du troupeau et de valoriser les coproduits.

La conduite d'une entreprise agricole dans une perspective agroécologique suppose la prise en compte des trois dimensions : la performance économique, le respect de l'environnement et le développement humain.

Cette formation est composée de 7 compétences attestées dont 2 UCARE :

Blocs de compétences :

- BC01 - Se situer en tant que professionnel
- BC02 - Piloter le système de production
- BC03 - Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- BC04 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- BC05 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- BC06 et BC07 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (UCARE)

Les UCARE correspondent à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir-faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi. 2 UCARE sont à définir avec l'équipe pédagogique en fonction du projet.

Modalités d'évaluations :

Unités capitalisables évaluées en contrôle continu sous la forme de présentations orales et/ou pratiques et/ou entretiens d'explicitation en situations réelles ou sur une base de projet.